Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr

Mérignac, le 20 décembre 2025

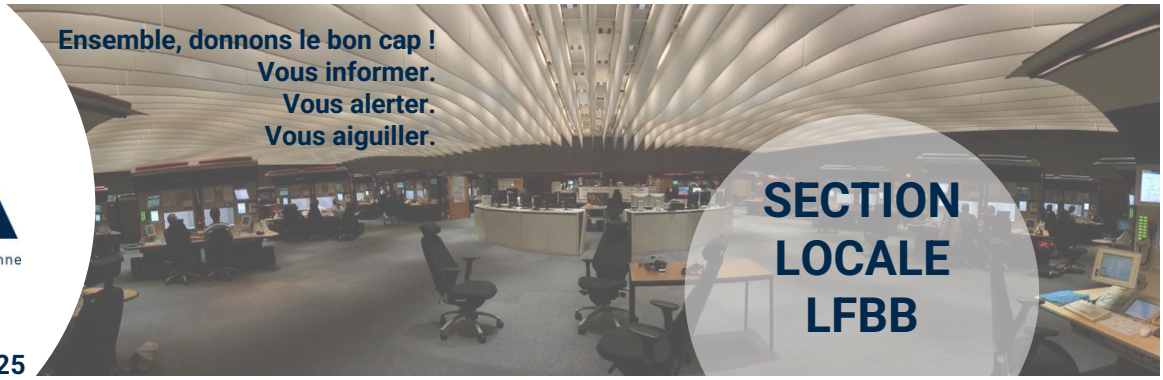

Détachés 2026 : organisation du travail

Au sein des détachés du CRNA, nombreuses sont les questions sur l'organisation du travail pour 2026 votée en CSA début décembre (6 Pour (SNCTA) ; 3 Contre (UNSA et CGT)).

L'UNSA-ICNA vous propose quelques éléments d'explication afin d'y voir plus clair, mais si des questions subsistent n'hésitez pas à vous rapprocher du BS ou à nous écrire sur lfbb@icna.fr.

➢ Temps de travail

Depuis la signature du protocole par certaines organisations syndicales et la publication des arrêtés correspondants, il est demandé à l'ensemble des détachés d'effectuer 4 jours de travail (aussi appelés « impacts ») par période de 7 jours, y compris si un jour férié tombe en semaine.

➢ Droit à congés

Les détachés sur l'ensemble de l'année 2026 disposent des congés suivants :

- 39 CF
- 2 RPT au titre des JRH
- 1 RPT forfait pour activité (visite médicale, QCM, etc.)

En cas de détachement ou de fin de détachement en cours d'année, un prorata sera effectué uniquement sur le nombre de CA/CF (28 pour les PC, 39 pour les détachés).

Les détachés n'obtiennent qu'un bénéfice très limité du CCA : **l'administration n'accorde qu'un tiers des 18 jours, soit 6, qui alimentent directement le CCA et ne sont donc pas utilisables en l'état**. Ce forfait s'appréciant au 1er janvier de l'année, il ne sera procédé à aucun prorata en cas de changement de situation en cours d'année (fin du détachement notamment).

➢ Recyclages dirigés

Le nombre de RD est directement indexé sur le nombre moyen de J0 effectués par la salle. Ce nombre étant en hausse (effectif plus faible et densification plus importante), le nombre de RD passe de 10,5 pour 2025 à 11 en 2026 :

- 8 RD au titre de l'option 1 dont 4 max à faire le week-end
- 3 RD au titre de l'option 1+, dont 3 max à faire le week-end

Le service se sert allégrement et décide localement d'utiliser le plein potentiel de l'arrêté 2024 découlant du protocole en retenant ainsi 7 RD à faire le week-end.

Les 7 RD de week-end sont planifiés à deux périodes : en février pour la période d'avril à mi-août, et en mai pour le reste de l'année. **Ils sont appelés RD stratégiques, et ne peuvent être effectués que le samedi ou le dimanche (alors que les périodes de charge identifiées par le service s'étendent maintenant du jeudi au lundi).** Effectuer un J2 ou une S un vendredi soir, ou recycler sur un jour férié de semaine, ne permet donc pas de cocher la case week-end.

Les 4 RD restants, appelé RD pré-tactiques, sont des créneaux publiés à J-28 par le service, ce qui vient régulièrement en collision des plannings de certaines subs, notamment IN où les emplois du temps des IL et de leurs promos sont ficelés 1 mois ½ en avance. Le service palie à ce problème en donnant priorité aux IL sur les créneaux de vacances scolaires. Nos collègues d'IN apprécient probablement cette fleur qui leur est faite, eux qui ne prennent pas de vacances.

S'il n'y a eu jusqu'à présent aucun problème pour trouver des recycleurs sur ces créneaux parmi l'ensemble des détachés, l'absence de volontaire peut donner lieu à désignation.

Effectuer un RD n'ouvre pas un droit à récupération flexible : il ne viendra que supprimer un jour de bureau la semaine suivante ou précédente. Pour info seules les vacations de J1/J2/J3/S ont été ouvertes en RD en 2025.

Le service fait donc son beurre sur les détachés, auxquels il est imposé une performance encore plus grande qu'à la salle : planification de 7 vacations jusqu'à 6 mois à l'avance uniquement sur les week-ends (contrairement aux J0), dans le même temps flexibilité via des vacations à planifier moins de 28 jours avant la date visée, et le tout sans récupération associée autre que la suppression d'un jour de bureau aux alentours du RD.

➢ Réorientation des recyclages libres

Il nous a été remonté à diverses reprises au cours de l'année écoulée que le service, à travers le pôle performance, a essayé de réorienter des recyclages libres.

Ces propositions de changements de vacation ou de jours de recyclage, certes toujours sur la base de l'acceptation des agents concernés, sont faites en dehors de tout cadre et sont une fois de plus des appels aux bonnes volontés pour compenser le sous-effectif chronique des équipes.

Elles s'assimilent entre autres à une utilisation détournée de l'option 2-1 non instituée au CRNA (RD mobilisé entre 28 et 23 jours avant la vacation concernée).

Quelques conseils :

- **Vous n'avez pas à accepter une proposition de switch de recyclage libre, ces derniers, étant, pour le moment, et par définition, libres.**
- **Vous pouvez négocier avec le service d'accepter ce switch en l'échange de la suppression d'un de vos RD.**
- **Faites remonter à vos CE ou représentants syndicaux toutes les instances où le service tente de modifier vos RL.**

➢ Recyclages libres sur les J0

Seuls les détachés i4F, NVCS et formateurs CDS doivent effectuer un minimum de 2 J0 sur l'année. Ces J0 ouvrent droit à récupération s'ils sont effectués sur la période de reversement en équipe (du 26 juin au 30 août - ce ne sont d'ailleurs pas des recyclages sur cette période).

Le reste de l'année, le traitement est le même pour tous les détachés : un recyclage en J0 ne vous apportera une récupération que si vous effectuez l'ensemble du cycle J0 J1 J2 N.

➢ GT Critères

Nous vous informons que le service a réuni à la demande du pôle performance un « GT Critères » ayant pour mandat de revoir les critères de détachement et les règles de retour en équipe et de renforts. Ce GT tente pêle-mêle de remédier aux déséquilibres dans les vagues de détachements par équipes, dans les droits à congés apportés par les recyclages libres, et dans les déséquilibres à venir face aux départs à la retraite.

Deux réunions ont déjà eu lieu, la troisième se tiendra le 13 janvier. L'UNSA-ICNA vous tiendra informés de l'avancée des débats.

Option	Paramètre	Conséquences sur les RD	Conséquence pour la salle
Option 1	N = 10,8	75% de N à effectuer en RD, donc 8 et dont 4 max le week-end	75% de N en J0 travaillés donc 8
Option 1+	N' = 3	N' RD donc 3, tous faisables le week-end	N' J0 travaillés donc 3
		11 RD dont 7 les week-ends, planifiables jusqu'à 6 mois avant	11 J0 en moyenne et les récups associées

La performance du centre repose de plus en plus sur les détachés, de même que les droits à congés en équipe dépendent de la bonne volonté de ces derniers sur les recyclages libres. **Il serait donc sage de se rappeler que l'usage à gogo des options n'a pas que des conséquences sur vos finances à la veille des fêtes de fin d'année** : ce sont aussi des contraintes d'organisation (notamment sur les dépôts de congés) et de fatigue qui pèsent sur l'ensemble des détachés, et ce toute l'année.